

## **Sortir les hôpitaux de la crise : une urgence !**

Un homme est mort samedi soir faute de place disponible dans les hôpitaux de la région parisienne une équipe du SAMU ayant cherché en vain un lit d'accueil approprié.

Pour la fédération FO des personnels des services publics et des services de santé ce nouveau fait révèle la dégradation de la situation des hôpitaux publics. FO n'a de cesse de dénoncer le manque de lits et places, de personnels et de moyens dont souffrent les établissements.

Depuis de nombreuses années, les institutions hospitalières sont victimes de la politique d'austérité qui ne leur permet pas d'assumer leur mission de service public et dégrade continuellement les conditions de travail et d'exercice professionnel des personnels hospitaliers.

Les malades et les personnels sont les premières victimes d'une gestion purement et exclusivement comptable de la santé. Les différents événements intervenus ces derniers jours y compris en psychiatrie, mettent en lumière le profond malaise auquel le secteur de la santé est confronté.

Pour FO il y a urgence à agir pour la préservation et le renforcement du service public hospitalier. Soumis à un déficit record (1 milliard d'euros) les établissements sont contraints d'adopter des plans de retour à l'équilibre dans lesquels les suppressions de postes et de lits par restructurations constituent les mesures phares !

Ni la loi de financement de la sécurité sociale 2009, ni le projet de loi « hôpital, patients, santé et territoires » ne répondent aux enjeux. Pire, ils ne font que renforcer la tendance actuelle en prolongeant la sous dotation des établissements, en fragilisant encore plus le service public au profit d'une logique privée, en remettant un peu plus en cause l'assurance maladie au travers les agences régionale de santé.

FO demande clairement aux pouvoirs publics et au Gouvernement des mesures exceptionnelles pour :

- ✓ l'augmentation des budgets et révision des modalités de financement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics,
- ✓ la ré-ouverture des lits et places d'hospitalisation faisant défaut,
- ✓ la création des postes nécessaires
- ✓ la prise en compte des besoins de formation de personnels qualifiés et diplômés.

Cela suppose l'arrêt des projets en cours et l'ouverture d'une large consultation notamment des représentants des personnels pour prendre les mesures appropriées pour sortir les établissements de la crise.

Le Secrétariat fédéral

Paris le 29 décembre 2008